



**AVIS PUBLIC**  
**DÉROGATION MINEURE**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, assistante-greffière de la Ville de Normandin, que le 15 novembre 2021 à 20 h, sera tenue une séance publique du Conseil municipal de la ville de Normandin, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, au 1048 rue Saint-Cyrille, et qu'au cours de ladite assemblée, le Conseil statuera sur la demande de dérogation suivante :

- Au 1197, rue Ferland : autoriser l'élargissement de l'emprise à la rue et de l'entrée actuelle de 7.5 mètres pour une largeur de 8.5 mètres, alors que la réglementation actuelle autorise une largeur maximale de 7.5 mètres.

AVIS PUBLIC est en outre donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande lors de ladite séance du Conseil.

DONNÉ À NORMANDIN CE 28<sup>E</sup> JOUR DE SEPTEMBRE 2021.

Lyne Groleau  
Directrice générale et greffière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, Lyne Groleau, directrice générale et greffière de la ville de Normandin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Ville ainsi qu'affiché sur le babillard de l'hôtel de ville au 1048, rue Saint-Cyrille à Normandin, le 28 septembre 2021, en vertu du règlement 532-2018 concernant la publication des avis publics adopté le 12 mars 2018.

En foi de quoi, je donne certificat ce 28<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2021.

Lyne Groleau